

Page : 1/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: Signum metal bond II
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation adhesiv pour la liaison metal-resine
- 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Flam. Liq. 2 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger









GHS02 GHS07

GHS09

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthacrylate de méthyle

7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate

oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine perbenzoate de tert-butyle

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 2)



Page : 2/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

(suite de la page 1)

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au

· 2.3 Autres dangers -

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
 - Description: -

· Composants contribuant au	Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥50-≤75%	
CAS: 72869-86-4 EINECS: 276-957-5 Reg.nr.: 01-2120751202-68-xxxx	7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa- 5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317 EUH204	≥10-<25%	
CAS: 75980-60-8 EINECS: 278-355-8 Reg.nr.: 01-2119972295-29-xxxx	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine Repr. 2, H361f Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317	≥1-<2,5%	
CAS: 614-45-9 EINECS: 210-382-2	perbenzoate de tert-butyle Org. Perox. C, H242 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<0,25%	

[·] Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
 - après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 - · Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais.
 - Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - · Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

(suite page 4)



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

· DNEL

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle · 8.1 Paramètres de contrôle · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : 80-62-6 méthacrylate de méthyle VME (Suisse) Valeur momentanée: 420 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 210 mg/m³, 50 ppm S SSc;

80-62-6 méthacrylate de méthyle				
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	8,2 mg/Kg (not defined)		
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	13,67 mg/Kg/d (not defined)		
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	8,2 mg/Kg/d (not defined)		
Inhalatoire	Arbeiter industriell, akut, lokal	416 mg/m3 (not defined)		
	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	348,4 mg/m3 (not defined)		
	Arbeiter industriell, langfristig, lokal	208 mg/m3 (not defined)		
	allgemeine Bevölkerung, akut, lokal	208 mg/m3 (not defined)		
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	74,3 mg/m3 (not defined)		
72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl				
bisméthacrylate				
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,3 mg/Kg (not defined)		
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	1,3 mg/Kg/d (not defined)		
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,7 mg/Kg/d (not defined)		
Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	3,3 mg/m3 (not defined)		
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,6 mg/m3 (not defined)		
75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine				
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,0833 mg/Kg (not defined)		

Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	3,3 mg/m3 (not defined)			
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	, ,			
75980-60-8	75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine				
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,0833 mg/Kg (not defined)			
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	0,233 mg/Kg/d (not defined)			
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,0833 mg/Kg/d (not defined)			
Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	0,822 mg/m3 (not defined)			
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,145 mg/m3 (not defined)			
DNE	·^				

·PNEC 80-62-6 méthacrylate de méthyle Süßwasser 0,94 mg/l (not defined) 0,094 mg/l (not defined) Meerwasser Kläranlage (STP) 10 mg/l (not defined) Sediment, Trockengewicht, Süßwasser 10,2 mg/Kg (not defined) Sediment, Trockengewicht, Meerwasser 0,102 mg/Kg (not defined) Boden, Trockengewicht 1,48 mg/Kg (not defined) 72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate Süßwasser

0,01 mg/l (not defined)

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

		_	
	(suite de la page 4)	į	
Meerwasser	0,001 mg/l (not defined)	ı	
Kläranlage (STP)	3,61 mg/l (not defined)		
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	4,56 mg/Kg (not defined)	ĺ	
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,46 mg/Kg (not defined)		
Boden, Trockengewicht	0,91 mg/Kg (not defined)		
75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine			
Süßwasser	0,0014 mg/l (not defined)	l	
Meerwasser	0,00014 mg/l (not defined)	l	
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,115 mg/Kg (not defined)	l	
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,0115 mg/Kg (not defined)	l	
Boden, Trockengewicht	0,0222 mg/Kg (not defined)		

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

· Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé pour éviter une sensibilisation possible.

Gants résistant aux solvants

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage Lunettes du protection

(suite page 6)



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

(suite de la page 5)

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique liquide · Couleur : blanc

Odeur : caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial

d'ébullition et intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : 2,1 Vol % supérieure : 12,5 Vol %

Point d'éclair : 10 °C (80-62-6 méthacrylate de méthyle)

· Température d'inflammation : 430 °C

Température de décomposition : Non déterminé.

PH Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :

Viscosité cinématique
 dynamique :
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Solubilité

· **I'eau :** non ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 47 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité:
 Densité relative.
 Densité de vapeur:
 non déterminée
 Non déterminé.
 Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Aspect:

· Forme : liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que

pour la sécurité.

• **Température d'auto-inflammation**• **Danger d'explosion :**Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se

former.

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

 Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

(suite de la page 6)

Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour	
les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
 - Indications complémentaires :

Possibilité de polymérisation générant du chaleur en cas de stockage trop longue et/ou au température élevé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
 - Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
80-62-6 méthacrylate de méthyle		
Oral	LD50	~7.900 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (guinea pig) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	29,8 mg/l (rat)
72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
	•	(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

			<u>suite de la page 7)</u>
614-45-9 p	614-45-9 perbenzoate de tert-butyle		
Oral	LD0	2.000 mg/kg (rat) (OECD 423)	
Dermique	LD0	2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)	
Inhalatoire	LC0/4h	1,01 mg/L (rat) (OECD 439)	
	LC100/4h	4,9 mg/L (rat) (OECD 439)	

de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des veux :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité		
· Toxicité aquatique :		
80-62-6 metr	acrylate de méthyle	
EC50/21d	49 mg/L (daphnia) (OECD 211)	
EC50/48h	69 mg/l (daphnia) (EPA OTS 797.1300)	
NOEC / 21d	37 mg/l (daphnia) (OECD 211)	
ErC50 / 72 h	>110 mg/l (algae) (OECD 201)	
NOEC / 72h	110 mg/l (algae) (OECD 201)	
NOEC / 48h	48 mg/l (daphnia) (EPA OTS 797.1300)	
EbC50 / 72h	>110 mg/l (algae) (OECD 201)	
NOEC/ 35d	9,4 mg/L (fish) (OECD 210)	
LC50/ 35d	33,7 mg/L (fish) (OECD 210)	
72869-86-4 7	,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl	
b	isméthacrylate	
EC50/48h	>1,2 mg/l (daphnia) (OECD 202)	
LC50/96h	10,1 mg/l (fish) (OECD 203)	
ErC50 / 72 h	>0,68 mg/l (algae) (OECD 201)	
NOEC / 72h	0,21 mg/l (algae) (OECD 201)	
	(suite page 9)	



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

· 12.2 Persistance et dégradabilité

80-62-6 méthacrylate de méthyle

biodégradation 94 % /14d (not defined) (OECD 301C)

72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate

biodégradation 22 % /28d (not defined) (OECD 301B; ISO/ 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C)

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

biodégradation 0-10 % /28d (not defined) (OECD 301F; ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

potentiel de bioaccumulation (BCF) 47-55 (not defined)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · **vPvB:** Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
 - · Autres indications écologiques :
 - · Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

CH/FR



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

· Indice Kemler:

· No EMS:

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA UN1993 · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640D (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED), ·IMDG MARINE POLLUTANT ·IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR · Classe 3 (F1) Liquides inflammables. · Étiquette ·IMDG · Class 3 Liquides inflammables. · Label ·IATA · Class 3 Liquides inflammables. ·Label · 14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA II· 14.5 Dangers pour l'environnement Polluant marin: Non Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbré) · Marquage spécial (ADR): · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

33 F-E,S-E

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

	(suite de la page 1
· Stowage Category	В
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transp	ort : -
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E2 Quantité maximale nette par emballago intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballago extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	2 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging 30 ml Maximum net quantity per outer packaging 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A DISPOSITIONS SPÉCIALES 640 (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈR STABILISÉ), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2012/18/UE
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
 - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

aucune information disponible

·Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

aucune information disponible

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 03.08.2022 Révision: 03.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Signum metal bond II

(suite de la page 11)

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H242

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de nuire à la fertilité. H361f

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Date de la version précédente: 03.08.2022

· Numéro de la version précédente: 4

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

VPVB. Very Fersistent and Very Bloaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Org. Perox. C: Peroxydes organiques – Type C/D
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR